



Lettre de la Douane

N°001 JANVIER/FEVRIER 2023 | www.douane.gov.km

Discours de SEM Azali Assoumani

Président de l'Union
des Comores



P.04

Discours de SEM françois batalingaya

Coordonnateur résident
du système des nations
unies aux comores



P.06



SPÉCIAL JOURNÉE
MONDIALE DE LA DOUANE

La douane de demain



Remerciements



De l'avis de tous, la célébration de l'édition 2023, de la Journée Internationale de la Douane, a été un succès. Cette réussite est d'abord le résultat de la mobilisation du personnel à tous les niveaux de la hiérarchie et je me dois de vous adresser mes félicitations et mes remerciements, pour avoir retroussé les manches pour relever ce défi.

Mais cette prouesse n'aurait pas été possible si nous n'avions pas bénéficié de l'accompagnement sans failles des autorités au plus haut niveau. En premier, le Chef de l'Etat, Son Excellence Azali Assoumani qui a accepté de patronner ce rendez-vous annuel de la communauté douanière sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Douane.

L'implication du Ministre des Finances et du Budget, notre ministère de tutelle, a été déterminante pour réunir les conditions nécessaires à la réussite de cet évènement. Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance et partager les remerciements du personnel à l'endroit du Gouvernement dans sa globalité, à la Première dame, à l'Honorable Président de l'Assem-

blée nationale, aux Gouverneurs, aux élus locaux et à toutes les institutions publiques et privées qui nous ont apporté leur soutien.

Je ne manquerai pas dans la même occasion, d'adresser mes compliments aux diplomates en poste en Union des Comores, à nos partenaires multinationaux, aux opérateurs économiques, à la notabilité et à tous les invités qui ont par leur présence, donné un éclat particulier à la cérémonie de célébration de la JID.

Mes remerciements s'adressent enfin aux médias publics et privés et à tous les techniciens son et images qui ont, par la qualité de la couverture qu'ils ont consacré à cet événement, donné à la Journée de la Douane, une dimension populaire et nationale et un écho qui nous rend tous fiers.

La fête passée, les Comoriens attendent de connaître la traduction pratique des promesses annoncées au cours des différentes allocutions. Il nous revient au titre des missions confiées à la Douane comorienne par l'Etat, d'adapter nos politiques, de moderniser nos outils et nos réglementations, d'accroître les compétences

professionnelles et d'assurer la relève pour être en capacité de répondre aux nouveaux défis liés aux transformations de l'économie mondiale du fait des mutations technologiques et des bouleversements géopolitiques.

Vecteur du développement socio-économique du pays, la Douane doit s'affirmer comme un acteur clé du Plan Comores-Emergent. « En plus de vos missions de facilitation des échanges, de sécurité et de protection de nos frontières, vous devez imaginer des solutions nouvelles pour aider les entreprises comoriennes à se développer, accompagner les hommes d'affaires et sensibiliser les citoyens à comprendre que ce sont les taxes et les impôts qui permettent à un pays de répondre aux besoins de sa population », a indiqué le Chef de l'Etat dans son discours sur l'état de la nation le 30 décembre 2021. Cela est toujours d'actualité et doit être dorénavant notre crédo.

Moustoifa Hassani Mohamed
Directeur général
des Douanes



SEM Azali Assoumani

President de l'Union des Comores

a l'occasion de la journée internationale de la douane,
le 26 janvier 2023, au palais du peuple

Excellences, Mesdames et Messieurs Honorable Assistance

C'est donc pour moi un réel plaisir de m'associer à l'ensemble de mes homologues Chefs d'État et du Gouvernement du monde pour marquer cette journée, célébrée en communion avec la communauté douanière.

En effet, comme je le réitère à chaque célébration, j'ai voulu, personnellement exprimer l'importance toute particulière que j'attache à l'Administration des douanes, droits indirects et accises.

Aussi, voudrais-Je, saisir ce moment solennel pour saluer les réformes entreprises, par le Ministre des Finances et le Directeur Général des douanes, avec l'appui technique et financier de tous nos principaux partenaires au développement pour faire de la douane une source de fierté reflétant le thème de cet édition 2023 : «Accompagner la nouvelle génération : promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière». Ce thème s'inscrit dans l'approche qui consiste à placer le capital humain, et en particulier la nouvelle génération, au cœur du développement économique et social du pays.

Cette thématique inclue les réformes à entreprendre à moyen terme pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens, étant donné que l'essentiel de notre activité économique est lié aux mouvements des biens et personnes.

Mesdames et Messieurs,

La nouvelle génération est souple et créative. Elle est souvent plus ouverte aux dernières technologies d'information et de communications et aux nouveaux styles de vie. Mais elle doit acquérir l'expérience et les aptitudes parfois propres à son environnement professionnel. Les Administrations douanières régaliennes ne disposent pas forcément de processus systémiques pour gérer et créer les connaissances et pour les transmettre à leurs jeunes fonctionnaires.

Ces jeunes accordent souvent beaucoup d'importance à la durabilité, à la résilience, à la responsabilité sociale et à l'inclusivité, et ont un sens profond de l'intégrité.

Dans une logique d'efficacité, l'Administration des douanes doit désormais protéger cette nouvelle génération et lui donner les moyens nécessaires et les soutiens adéquats en termes de formation professionnalisant et des outils de travail adaptés à un environnement douanier moderne.

Par ailleurs, j'apprécie à sa juste valeur, la qualité de la coopération qui existe entre



la douane comorienne et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) en matière d'assistance technique multiforme grâce à laquelle cette Administration a su élever son niveau de compétences pour mieux faire face aux enjeux du moment, liés principalement aux impacts de la crise sanitaire COVID-19.

De même, notre coopération bi et multilatérale, avec les pays amis, les organismes et les institutions partenaires traditionnels des Comores, a permis de renforcer les capacités de nos cadres et agents des douanes.

Levier économique essentiel

Indéniablement, la Douane demeurant un levier économique essentiel, est au centre des échanges commerciaux et de l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE). Ainsi de part ses pouvoirs exorbitants, elle constitue un pilier aussi bien en matière de politique publique, qu'en matière de régulation des activités économiques.

Mesdames et Messieurs,

La célébration de cette journée à l'instar des autres pays est pour le nôtre, une opportunité annuelle sans précédent, qui nous permet de procéder à une analyse rétrospective des actions engagées en matière d'assainissement des finances publiques, et en particulier la chaîne de recettes et de la dépense fiscale.

C'est de cette analyse que nous pourrons

projeter à des bons résultats, en améliorant la performance douanière et la culture de résultats, ainsi des administrations fiscales en générales.

Honorable assistance,

En nous félicitant d'abord du progrès important et du degré très avancé de la maturité atteint dans la gestion du dossier de l'accession de l'Union Comores à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) constaté par les pays membres lors des travaux de la huitième (8e) réunion du groupe de travail, nous devons croire au cap franchi pour l'émergence de notre pays parmi les économies insulaires émergentes à l'horizon 2030. Et opter pour une économie ouverte et compatible avec la politique d'intégration régionale prônée par l'Union Africaine.

A cet effet, l'appartenance de notre pays à la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf), à la Commission de l'Océan Indien (COI), au COMESA et sa récente adhésion à la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADEC), constituent des atouts très importants.

L'intégration de notre pays au sein de ces différentes communautés économiques régionales et sous régionales, lui permet de mieux progresser et d'évoluer dans un cadre régional propice à la compréhension, à la solidarité entre les États membres, et à la mise en œuvre de leur priorité afin d'élaborer dans un futur proche, une vraie politique commerciale commune et faire face avec efficacité à la mondialisation d'échanges commerciaux.

Les actions visibles que nous avons menées ces deux dernières années pour poser les jalons d'une réelle diplomatie économique nous démontrent qu'il n'y a pas de fatalité et que nous sommes capables de réaliser de grands chantiers pour notre cher pays. Les résultats obtenus envers nos partenaires au développement lors de la récente réunion de relance Conférence des partenaires au développement des Comores (Cpad) le 3 décembre 2022 dernier, en est un bel exemple.

Oui, Mesdames et Messieurs, nous sommes capables de réaliser de grands chantiers pour notre pays. Il suffit d'y croire, de croire en nous-mêmes et de mener une action déterminée, alliée à un dialogue franc, sincère et permanent avec tous les acteurs de la vie politique, sociale et économique de notre pays.

**Vive l'Union des Comores,
Vive la république et vive la
solidarité et la coopération
internationales
Je vous remercie**

Mzé Abdou Mohamed Chafioun

Ministre des Finances, du Budget et du Secteur bancaire

à l'occasion de la journée internationale de la douane,
édition 2023



Excellence Monsieur le Président de l'Union des Comores et Chef de l'Etat
Son Eminence le Grand Mufti
Excellence les Membres du corps diplomatique
Honorable le Président de l'Assemblée de l'Union des Comores
Monsieur le Président de la Cour Suprême
Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,
Madame et Messieurs les Gouverneurs des Iles
Honorables Députés,
Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux,
Distingués invités en vos rangs et qualités respectives

Assalam Anlykum

C'est avec un grand honneur et un réel plaisir, en ma qualité de Ministre des finances, chargé des douanes que je m'adresse à cette audience aussi éminente et dans ce haut lieu de la République, à l'occasion de la célébration avec l'ensemble de la communauté douanière, la journée internationale des Douanes, en présence de SEM le Président de la et de son épouse.

Je voudrais tout d'abord, au nom du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire et à l'ensemble de son personnel, exprimer à son Excellence Monsieur AZALI ASSOUMANI, Président de l'Union des Comores et à son épouse, Mme Ambari Darouche Azali, nos remerciements les plus sincères, pour avoir bien voulu nous faire l'immense honneur, comme les autres années d'ailleurs, de prendre part à cette cérémonie, rentrée

dans les agendas annuels de la Direction générale des douanes.

Je voudrais également vous adresser à tous mes sincères remerciements pour avoir bien voulu honorer de votre présence cette commémoration et témoigner ainsi de votre attachement à notre Services des Douanes. Comme vous le savez, la journée internationale des douanes offre l'opportunité pour chaque administration des douanes, membre de l'Organisation Mondiale des Douanes de développer des actions autour d'un thème particulier.

Pour cette année 2023, le thème proposé par l'Organisation Mondiale des Douanes est « Accompagner la nouvelle génération : promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière ».

Ce thème replace la nouvelle génération au cœur des préoccupations d'un monde commercial en pleine mutation, mais aussi un thème en parfaite convergence avec la vision du Chef de l'Etat de considérer la jeunesse au cœur du capital humain, un levier de développement économique et social de notre pays. Excellence Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, La crise sanitaire du Covid-19, et la guerre en Ukraine continuent d'affecter l'environnement économique internationale, avec ses impact négatifs sur les économies des petites insulaires où le commerce et les activités douanières sont de plus en plus contraintes.

Dans cet environnement international contraste et affecté par ces contraintes économiques, sécuritaires et sanitaires, les douanes comoriennes, ont continué d'apporter des réponses novatrices et prospectives pour préserver et garantir les échanges commerciaux, moteurs de croissance et de développement économique de notre pays. Les services des douanes ont également déployé de multiples efforts dans la mise en place dans les cordons douaniers des mesures du plan de riposte gouvernemental contre la Covid-19, contribuant en effet aux résultats escomptés dans la maîtrise de la maladie. Au-delà de la situation particulière actuelle que traverse le monde avec ses impacts économiques et financières, l'Évaluation du Financement du Développement aux Comores, montre que les ressources mobilisées aux seins des services des douanes représentent 65% des recettes intérieures, soit environs de milliards FC, contribuant cependant au financement des investissements publics qui ont at-

teint milliards FC en 2022 et projetés à 17 milliards FC en 2023.

Dans cet optique, les Douanes accomplissent ses missions avec vigilance, prévisibilité et efficacité pour améliorer le niveau des recettes qui concourent au financement des programmes d'investissement du Plan Comores Emergent (PCE).

Excellence Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'ouverture grandissante de notre économie à la concurrence internationale doit être sources de réformes importantes au niveau de la fiscalité intérieure, en vue de prévenir les risques budgétaires.

Sur instruction de SEM le Président de la République, le Ministère des Finances a engagé un chantier de réformes importantes qui aboutissent à la maitre des axes financiers stratégiques qui concourent à la consolidations des finances publiques. Il s'agit en particulier des questions relatives :

- à la stabilité bancaire et financière, domaine que l'Etat affecte plus de 13 milliards FC pour les 3 prochaines années,
- à la gestion des participations de l'Etat et à la rentabilité des entreprises publiques,
- ainsi qu'aux réformes de l'administration fiscale, pour la rendre moderne et beaucoup plus performante dans ses missions de mobilisation des recettes.

Dans ce sillage, la nouvelle Loi de Finances ambitionne d'accroître le taux de pressions de pressions fiscales de 8,5% à 10,5% et d'améliorer de plus de 10 milliards les recettes intérieures à travers les efforts des services des douanes de l'administration des impôts et des douanes, en se servant de la disponibilité des instruments de qualité à leur disposition.

Pour terminer, je voudrais. Enfin, je ne saurais terminer mon propos, sans réitérer les félicitations et les encouragements des Hautes Autorités de la Transition pour les efforts et les sacrifices consentis par l'ensemble des fonctionnaires de la Douane malienne et de ses partenaires. Vive la communauté douanière. Enfin, je ne saurais terminer mon propos sans saisir cette occasion de m'associer au Directeur général des Douanes en félicitant et encourageant l'ensemble du personnel de l'Administration générale des Douanes, toute catégorie confondue, pour le dévouement, l'abnégation, le sens de l'honneur et le patriotisme dont ils ont fait preuve dans la réalisation des résultats remarquables malgré le contexte difficile marqué par les impacts de la crise sanitaire COVID-19.

Je vous remercie !

Moustoifa Hassani Mohamed

Directeur général des Douanes

**Excellence, Monsieur le Président de l'Union des Comores, Chef de l'Etat ;
Madame la Première Dame ;
Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée de l'Union des Comores ;
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, Ministres et Secrétaires d'Etat ;
Monsieur le Président de la Cour Suprême ;
Monsieur le Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale de Développement ;
Son Eminence le Grand Mufti ;
Madame et Messieurs les Gouverneurs des Iles ;
Mesdames et Messieurs les Députés ;
Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement ;
Monsieur le Délégué à la Défense ;
Madame et Messieurs les Maires et Conseillers communaux ;
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Représentants des Institutions internationales en Union des Comores ;
Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux et Directeurs de l'administration et des institutions publiques et parapubliques ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions et organisations du Secteur privé ;
Distingués invités, en vos rangs et qualités, tout protocole observé ;
Chers Collègues douaniers ;**

Asalam alaikum !

L'honneur m'échoit, au nom de mes collègues douaniers, et en mon personnel, de vous souhaiter la bienvenue à cette cérémonie qui marque la célébration de la Journée internationale de la Douane, communément appelée la JID. Nous vous remercions d'avoir fait le déplacement pour honorer cet événement, et nous vous en sommes très reconnaissants.

L'Administration douanière de l'Union des Comores, à l'instar des autres pays membres de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), est heureuse de célébrer la JID, en ce jour du 26 janvier 2023. C'est une tradition pour les 184 administrations douanières du monde entier de commémorer cette journée, à cette date, en mémoire de la session inaugurale du Conseil de Coopération Douanière (CCD) qui eut lieu le 26 janvier 1953 à Bruxelles.

A travers cet événement, l'Administration Générale des Douanes de l'Union des Comores se joint à la volonté de l'OMD, qui dédie la Journée internationale de la Douane, de ce 26 janvier 2023, aux efforts que les administrations des douanes déploient pour :

- Accompagner les fonctionnaires de la douane du futur ;
- Encourager le partage des connaissances ;



-Et renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté douanière mondiale.

C'est ainsi que le thème retenu consiste à « Accompagner la nouvelle génération : promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière ».

Toujours selon l'OMD, ce thème s'inscrit alors dans l'approche qui consiste à placer le capital humain, et en particulier la nouvelle génération, au cœur de cette transformation.

Je voudrais, dès lors, exprimer ma gratitude, en mon nom et à celui de l'ensemble du personnel de l'Administration des Douanes comoriennes, à Son Excellence le Président de l'Union des Comores, Chef de l'Etat et Chef des Armées, d'avoir voulu célébrer avec nous cet événement d'envergure mondiale.

Permettez-moi, de saisir ce moment solennel, pour exprimer également ma reconnaissance à l'endroit des institutions suivantes :

- L'OMD, dont le Secrétaire général, le Docteur Kunio Mikuriya, apporte un appui constant en matière d'assistance technique multiforme et de renforcement des capacités au profit de notre administration.

Le Fonds Monétaire International (FMI) à travers Afritac Sud, la Banque mondiale, la CNUCED, qui apportent un appui technique permanent, dans le cadre de la coopération multilatérale, notamment pour ce qui est du renforcement des capacités des structures.

- Le FMI/Afritac Sud, dont deux experts, Alain Cherlet et Géorge Claustre, ici présents parmi nous, sont les artisans du Nouveau code des Douanes, promulgué en octobre 2016, ainsi que des textes d'application y relatifs.

En effet, la mondialisation accrue et constante des échanges commerciaux, malgré les impacts de la pandémie COVID-19, interpelle la communauté douanière de renforcer les mécanismes et dispositifs de contrôle à travers le triptyque Recette-Facilitation-Sécurisation.

Excellence, Monsieur le Président de l'Union des Comores,

Mesdames et Messieurs, Permettez-moi de vous présenter ici, quelques actions engagées par l'Administration des douanes comoriennes en collaboration avec ses partenaires, dans la logique des orientations de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), visant notamment à prendre en considération les éléments suivants :

- La génération à venir
 - La culture organisationnelle et la gestion des connaissances
 - La fierté de la profession douanière
- Un vaste programme d'informatisation et de digitalisation est engagé

Ce programme est en adéquation avec le Plan d'actions prioritaires 2021-2023 du Ministre des Finances, du Budget et du Secteur bancaire, visant à rendre, à moyen terme, plus performante et moderne la chaîne des recettes.

Ceci est en conformité avec le Plan Comores Emergent (PCE), notamment le catalyseur 3 « un capital humain qui prépare l'avenir » et le catalyseur 4 « des réformes structurelles pour un environnement compétitif. Il s'agit notamment de la dématérialisation des procédures par le biais des NTIC et de la généralisation des guichets uniques impliquant plusieurs administrations permettant des gains considérables en termes de temps et de coûts.

C'est ainsi que l'initiative d'une douane numérique aux Comores est corolaire avec l'allègement des procédures de dédouanement. Les chantiers en cours démontrent cette détermination de la part des autorités douanières, notamment :

L'introduction du paiement électronique des droits et taxes perçus en douane ;

- L'élargissement du guichet unique ;
- La mise en place du manifeste de cargaison par voie électronique ;
- L'usage des outils modernes d'inspection documentaire tels que les tablettes et codes barre ;

- Une dématérialisation des procédures (zéro papier) avec une sécurisation maximale des recettes et des données ;

- Et, en perspective, l'amélioration du système informatique SYDONIA WORD via un web service. Cette version offrira les possibilités aux usagers de déclarer leurs marchandises 24 heures / 24 et 7 jours / 7 depuis l'étranger ou à l'intérieur du pays.

Un engagement est pris face aux défis visant à la maîtrise des flux des marchandises par voie électronique

A cet égard, l'Administration des douanes est déterminée à adopter les technologies de pointe, notamment la digitalisation dans les procédures douanières, l'une des leçons à tirer de la pandémie COVID-19.

Suite en page 9

SEM. FRANÇOIS BATALINGAYA

Coordonnateur resident du système des nations unies aux comores

Journée internationale de la Douane-Moroni – 26 janvier 2023

Excellence, Monsieur le Président de l'Union des Comores, Madame la Première Dame Honorable Président de l'Assemblée de l'Union Son Eminence le grand Mufti, Excellence Madame Gouverneure de l'île autonome de Ngazidja Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques et consulaires et représentant des organisations internationales accréditées en Union des Comores, Mesdames, messieurs les Secrétaires et Directeurs Généraux, Mesdames, messieurs les représentants des organisations de la société civile, des médias et du secteur privé, Distingués invités, tout protocole observé,

As-salam Anlalkum !

Honorables Députés, C'est un honneur et un plaisir pour moi d'être invité par les Douanes comoriennes à prendre part à la célébration de la Journée Internationale de la Douane.

Cette Journée est important au regard de la thématique retenue cette année, pour célébrer les 70 années de la création de l'organisation Mondiale des Douanes, à savoir : « Accompagner la nouvelle génération : promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière ».

Ce thème appelle à nous mobiliser, à réfléchir et à montrer la place centrale du capital humain pour la communauté douanière et ses partenaires. Il plaide aussi pour une nouvelle génération de douaniers : bien formés, fiers de leurs métiers et conscients de leurs responsabilités dans le développement et la protection du pays.

En tant qu'africain, parler de nouvelle génération de douaniers me fait penser naturellement à la Zone de libre-Echange Continentale Africaine, la ZLECAF. Elle vise la création d'une union douanière continentale au sein de laquelle, dans sa phase finale, les Etats appliqueront un tarif extérieur douanier commun.

La ZLECAF s'inscrit parmi les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et se veut être un levier de transformation économique et de développement durable

de l'Afrique à travers le renforcement des échanges intra-africains. A titre d'exemple, avec la ZLECAF, les entreprises comoriennes auraient un accès direct non pas seulement au marché intérieur de moins d'un million de consommateurs, mais également à plus d'un milliard de consommateurs à l'échelle de l'Afrique.

Néanmoins, la ZLECAF implique un repositionnement du rôle des administrations douanières africaines. Elle implique un rôle nouveau, focalisé d'avantage sur la complémentarité, les économies d'échelle et une coopération douanière renforcée.

Au moment où notre Chef d'Etat, Son Excellence Président Azali Assoumani s'apprête à accéder à la Présidence de l'Union Africaine, au nom du Système des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble, j'aimerais exhorter les membres de l'Assemblée de l'Union d'accélérer le processus de ratification de la ZLECAF. Je voudrais profiter de l'occasion pour saluer le travail en amont effectué par le PNUD et la Commission économique Africaine pour préparer cette ratification, notamment avec la formulation de la Stratégie Nationale de mise en œuvre de la ZLECAF ainsi que l'organisation de l'atelier national de validation de cette stratégie qui a eu lieu à Moroni les 6 et 7 décembre derniers.

Excellence Monsieur le Président Mesdames et Messieurs,

Le rôle du Système des Nations Unies, en tant que partenaire de la communauté douanière, est de vous accompagner.

En cela, la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) demeure un partenaire historique des Douanes Comoriennes à travers l'appui à la mise en place du Système Douanier Automatisé, le SYDONIA. Ce système facilite la traçabilité des produits importés et les échanges d'informations entre les différentes administrations faisant parties prenantes du circuit d'échanges des biens, à la fois pour les importations et les exportations. La CNUCED a aussi appuyé le mécanisme de paiement électronique des frais de dédouanement ou encore la mise en place d'un Guichet Unique qui a rendu possible la dématérialisation d'un certain nombre de procédures. Un appui qui pourrait, sans doute, être appelé à se poursuivre dans d'autres procédures.

Actuellement, la CNUCED appuie le renforcement des capacités nationales en matière de collecte, production, partage et diffusion des données douanières à travers un projet conjoint avec d'autres agences du Système des Nations Unies, sur le renforcement des capacités statis-



tiques nationales.

L'accompagnement du Système des Nations Unies ne se limite pas uniquement aux seules administrations douanières. Il intègre une dimension beaucoup plus large qui reprend en compte l'intégration régionale et la compétitivité de l'économie comorienne. C'est en sens que l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et le Centre de Commerce international mettent en œuvre, sur financement et l'Union Européenne, un Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange aux Comores (APILE-Comores). Ce programme vise à promouvoir la production locale de biens de consommation de qualité et commercialisables à la fois sur le marché national et sur les marchés régional et international.

Dans le même ordre d'idées, l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le crime (ONUDC) apporte sa contribution dans le renforcement des capacités nationales de sécurité portuaire et de lutte contre les crimes maritimes et transnationaux.

Excellence Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous conviendrez avec moi qu'au vu de ces enjeux, le thème retenu cette année pour célébrer la Journée Internationale de la Douane garde tout son intérêt, et qu'ensemble nous devons « accompagner la nouvelle génération : promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière ».

J'aimerais vous rassurer qu'en tant que partenaire de la communauté douanière, le Système des Nations Unies continuera d'apporter sa pierre à l'édifice.

Ensemble, transformons les Comores, en ne laissant personne de côté » !

Marahaba Mendji



En photos





En photos



Suite de la page 5

Dans ce cadre, l'OMD demeure consciente des défis multiples à relever. Ainsi, outre ses instruments et outils mis à la disposition de ses membres, elle offre aussi à la douane la possibilité de contribuer efficacement à la protection des intérêts fiscaux et financiers de l'Etat et à la protection de l'économie nationale contre les mouvements illicites des marchandises, et en soutien au système commercial international, à la facilitation des échanges et à la protection de la société.

A ce titre, l'adhésion de l'Union des Comores, en janvier 2022, à la Convention de Kyoto révisée, portant simplification et harmonisation des régimes douaniers, marque pour notre pays le début d'une ère nouvelle de réformes destinées à sécuriser et faciliter les échanges commerciaux avec plus de prévisibilité.

Cet instrument permettra à la douane comorienne de créer un environnement sûr et favorable pour le secteur privé, et de réaliser de bonnes performances en matière de mobilisation et de sécurisation des recettes. Le choix qui a été fait d'organiser, l'année dernière avec l'Union des chambres de commerce et de l'industrie, un test d'aptitude pour les auxiliaires en douane est le parfait exemple de cette politique de modernisation.

Par ailleurs, les actions de la Douane sont articulées autour de la stratégie économique du pays et à l'approvisionnement du pays en biens stratégiques essentiels (hydrocarbures, produits médicaux et pharmaceutiques), et en denrées de première nécessité. Un engagement de programmes subséquents au profil de son personnel, en matière de renforcement des capacités techniques et opérationnelles

Consciente du rajeunissement de son

personnel, l'Administration générale des Douanes vise à définir de nouvelles méthodes de travail adaptées au contexte, à instaurer une culture organisationnelle axée sur les résultats et les compétences, et à améliorer la gestion des connaissances. Ainsi :

Pour le cycle d'inspecteurs, quatre (04) agents ont bénéficié en 2022 d'une formation d'inspecteur au Maroc. Trois autres sont actuellement en formation longue à l'Ecole Nationale des Douanes Belge. Avec l'appui technique et financier du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF), financé l'AFD, une première cohorte de formation-métier sera organisée, en début de février 2023, au profit de cinquante (50) agents des douanes, catégorie C et B, en plus du tronc commun en cours. Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Brigade maritime, trente agents seront formés au camp de Sangani, à Anjouan, avec l'appui de l'Armée Nationale de Développement (AND). L'Administration des douanes inscrit l'élevation de l'éthique et de l'intégrité de son personnel comme volet essentiel dans le renforcement de ses capacités de travail au quotidien. C'est ainsi que des sessions de retraite et de formations spécifiques sont dédiées à ce volet. Cela est corolaire à la mise en place d'un Conseil de discipline avec un Code de conduite dédié, conformément à la Déclaration d'Arucha révisée de l'OMD, ainsi qu'à la Déclaration de Moroni du Sous-Comité des Directeurs généraux des douanes de l'Union Africaine. Pour une protection de l'économie nationale et des citoyens

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer ma fierté et ma reconnaissance à l'égard des agents et cadres de l'Administration générale des douanes pour l'engagement dont ils ont fait preuve, à ce sujet, durant l'année 2022.

Sur le plan des recettes, malgré les impacts de la crise COVID-19 sur la chaîne d'approvisionnement, les résultats de l'année 2022 ont été de 26 583 109 602 KMF hors TURO (Taxe Unique du Riz Ordinaire) et TIPP (Taxe d'Importation des Produits Pétroliers), soit 111% de réalisations sur un objectif budgétaire de 23 756 223 813 KMF, et démontrent modestement cette performance.

En matière lutte contre la fraude, les saisies record des produits prohibés ou fortement taxés en contrebande, mais aussi d'importation ou exportation sans déclaration, sont enregistrées comme suit :

- Cigarettes (81 cartouches)
 - Alcool (300 cartons SAMBO)
 - Sachets en plastique non biodégradables (1 047 cartons)
 - Or (50 lingots de 50 kg)
 - OR (10 lingotins de 12 kg)
 - Tortues (100 têtes d'espèces protégées)
 - Poudre blanche (1.2 gramme)
 - Des véhicules recherchés
 - Des articles contrefaits
- Excellence, Monsieur le Président de l'Union des Comores,

Mesdames et Messieurs,

La douane s'engage à ne pas se satisfaire des acquis relatifs à cette modernisation. Elle se fixe l'objectif majeur de rendre le climat des affaires favorable, plus compétitif et plus attractif dans le respect des normes et standards mondiaux.

Je ne saurai terminer mon propos sans faire une mention spéciale à l'ensemble de tous mes collègues douaniers qui se sont mobilisés jours et nuits pour l'organisation et la réussite de ce grand événement. Je voudrais enfin vous réitérer chaleureusement mes vœux de bonne et heureuse année 2023

Fin ce 10 février de la mission technique AFRITAC Sud

Une mission technique AFRITAC Sud a été reçue par l'ADDIA du 6 au 10 février dans le cadre de la mise à jour des règles et critères de sélectivité dans SYDONIA. Cette mission fait suite à celle de Novembre dernier. Ces travaux ont été l'occasion d'une visite des ports de Moroni et de Mutsamudu, en vue d'une sensibilisation sur la gestion des risques automatisée SRAGR.



La mission d'assistance technique FMI/AFRITAC SUD accueillie par le DG des douanes comoriennes (au centre) et son équipe.

Reprise prochaine du Dialogue Douane-partenaires économiques

Le Directeur général des douanes, Moustoufa Hassani Mohamed s'apprête à convoquer dans le courant de ce mois de février, le dialogue Douane/partenaires économiques tel que défini dans le cadre du Dialogue Public/Privé, tel que défini par le Décret N 20 - 103/PR et le Protocole d'accord entre les organisations du secteur privé et le gouvernement comorien de 2020. Cette reprise des concertations des opérateurs économiques avec l'Administration Douanière et des Droits indirects et Accises (ADDIA) répond aussi au vœu du Chef de l'Etat, Son Excellence le président Azali Assoumani, notamment lors de son allocution à la Journée mondiale de la Douane, et aux nécessités du développement économique. Outre la sensibilisation sur les procédures de facilitation douanière et la digitalisation, ces concertations seront l'occasion d'évaluer la réforme des transitaires et de renforcer l'opérationnalisation des mesures arrêtées en 2020.



La Lettre de la Douane
Une publication de l'ADDIA

Conception et réalisation
Service de communication

Maquette et Montage
R.M.F

ADDIA
Moroni Coulee- BP 95 - Union des Comores

Tél
2697731889

E-mail
douane@douane.gov.km

Siteweb
www.douane.gov.km

Nouvel an, nouvelles projections

L'année 2023 s'ouvre sous de nouvelles auspices. La célébration le 26 janvier, de la Journée Mondiale de la Douane premier événement de l'année-, exhorte la communauté douanière à se projeter vers l'avenir en déployant ses efforts pour « accompagner la nouvelle génération. Par cette ambition de miser sur les jeunes fonctionnaires, la douane veut se donner les moyens humains de faire face aux enjeux d'un monde de plus en plus digitalisé qui nécessite de la part de nos administrations et de leur personnel, de nouvelles aptitudes techniques et une nouvelle culture du travail.

La Douane comorienne doit s'y préparer, en renforçant ses dispositifs de gestion et de transmission des connaissances, améliorer les conditions et les critères de recrutement des nouveaux personnels et attirer les jeunes. C'est ainsi que nous pouvons valoriser notre profession et en être fiers de nos missions.

Dans son intervention à la cérémonie de célébration de la JID, le Directeur général de la douane a cité parmi ses priorités, l'accélération des mesures de facilitations des procédures par l'introduction du paiement électronique des droits et taxes perçus en douane, l'élargissement du guichet unique, la mise en place du manifeste de cargaison par voie électronique, le recours aux outils modernes d'inspection documentaire tels que les tablettes et les codes barre, la dématérialisation des procédures pour une plus grande sécurisation des recettes et des données. D'autres mesures à venir justifient les efforts d'investir dans la formation des ressources humaines et d'acquisition d'équipements modernes et adaptés à ce nouvel environnement professionnel.

Dans cette perspective, la communication doit être dynamisée pour contribuer sur le plan interne à mieux coordonner les

services et à améliorer les relations entre les agents. Envers le public, la communication doit participer à rapprocher les usagers en les familiarisant aux missions régaliennes de la douane et en facilitant leurs démarches par une meilleure connaissance des procédures et une transparence dans les transactions.

Vous avez dès à présent dans vos mains, la nouvelle formule de notre bulletin mensuel d'information devenue « La Lettre de la Douane » et que nous vous proposons en version papier ou électronique dans vos réseaux professionnels. Nous travaillons également à améliorer notre site Web pour le rendre plus réactif afin de répondre aux besoins des usagers et leur permettre de faire leurs démarches de dédouanement en ligne.

Ensemble, construisons la douane de demain !

Quid de l'Organisation Mondiale des Douanes ?

Créé le 26 janvier 1952, le Conseil de coopération douanière devient en 1994 l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), en tant qu'organisation internationale et intergouvernementale en charge des questions liées à la réglementation douanière. L'objectif de l'OMD est d'améliorer l'efficacité de la gestion douanière dans le monde, dans le double objectif de faciliter les échanges commerciaux et garantir la sécurité. L'OMD a son siège à Bruxelles (Belgique) et réunit 184 administrations douanières représentant 98% du commerce international.

L'OMD est dirigée par un Conseil composé de tous ses membres. Il se réunit en session une fois l'an, sous l'autorité d'un Président élu. Le Secrétariat de l'OMD est dirigé par un Secrétaire général, élu pour cinq ans par les Membres de l'OMD. M. Kunio Mikuriya (Japon) est l'actuel patron de l'organisation. Les orientations stratégiques de l'OMD sont définies par la Commission de Politique générale (CPG) et le Comité financier. Les instruments et les meilleures pratiques en termes de compétences douanières sont également élaborées dans le cadre de plusieurs autres comités comme le Comité du Système harmonisé (SH), le Comité technique permanent (CTP), le Comité technique sur l'évaluation en douane, le Comité technique sur les règles d'origine, le Comité de renforcement des capacités et le Groupe de travail SAFE.

Elle dispose de nombreux outils d'information libres d'accès pour une meilleure et de diffusion de la culture et des connaissances du public en matière de douane.

Elle bénéficie d'une reconnaissance internationale en tant que centre mondial des compétences douanières. Elle joue un rôle clé dans la recherche des solutions aux problématiques douanières pour le développement, la promotion



et la mise en œuvre des procédures et des systèmes douaniers modernes. Ses actions s'appuient sur des conventions internationales, des instruments et des outils portant sur plusieurs domaines : Classement des marchandises ; Evaluation en douane ; Règles d'origine ; Perception des recettes douanières ; Sécurité de la chaîne logistique internationale ; Facilitation des échanges internationaux ; Lutte contre la fraude commerciale et la contrefaçon en veillant au respect des droits de propriété intellectuelle (DPI) ; Promotion de l'éthique ; Renforcement durable des capacités pour l'application de réformes et de modernisations douanières.

L'OMD accompagne ses membres par des formations professionnelles initiales et continues

des douaniers, l'organisation de séminaires et ateliers et de stages dans le cadre de développement de carrière, l'accompagnement en matière de réformes organisationnelles, l'élaboration des cadres normatifs à travers les conventions internationales. Devenu membre en 1993, les Comores ont par exemple, bénéficié de l'expertise de l'OMD dans plusieurs domaines. Les mises à jour du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises. Le pays est depuis janvier 2022, à la dernière version 2022.

Un appui technique à travers des ateliers pour l'adhésion des Comores à la Convention de Kyoto Révisée, ratifiée en janvier 2022. A travers la modernisation de gestion des ressources humaines au travers des ateliers de formation, des outils managériaux tels que les référentiels d'emplois et des compétences, le catalogue d'emplois et le dictionnaire des compétences, sont en cours de développement. Le Développement des carrières des agents est facilité par un programme de bourses pour des stages pratiques. L'OMD a aussi apporté son assistance technique dans la gestion des catastrophes naturelles et autres événements perturbateurs.

Sources : OMD. (www.wcoomd.org)



A paraître bientôt



ADMINISTRATION DES DOUANES
DROITS INDIRECTS ET ACCISES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021/2022



L'ADDIA VECTEUR,
DE DÉVELOPPEMENT
SOCIOÉCONOMIQUE

JANVIER 2023

LETTRE DE LA DOUANE | JANVIER/FEVRIER 2023 | N°1





Lettre de la
Douane